Dixième année — N° 386 — On s'abonne au Bureau du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 30 MAI 1914

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCES aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice: Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être consentis pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Il faut, dès maintenant, munir toutes les jeunes filles d'une profession

ECOLE RACHEL

La question du travail féminin est certainement une des plus importantes parmi les grandes questions que soulève l'heure actuelle. Les terribles pertes causées par la guerre, qui supprime subitement des milliers de pères de famille, de jeunes hommes, sur qui reposait le fardeau de tout un groupe humain, font tout à coup de la femme, de la mère l'unique soutien d'un grand nombre de foyers.

Et, comme elle se trouve, en général, peu préparée à un pareil rôle! Elle n'avait jamais songé à changer en argent le travail (bien important, certes!) qu'elle accomplissait à l'intérieur de la maison.

Quand cette maison était modeste (non seulement dans le peuple, mais dans la petite bourgeoisie) elle s'y trouvait enfermée, absorbée, ignorant tout du monde extérieur, des professions variées, du marché du travail. Du jour au lendemain il faut qu'elle y trouve sa place, dans ce grand marché, qui est aujourd'hui, par surcroît, bouleversé par la guerre ! Les premiers travaux auxquels elle songe : couture, lingerie, confection, offrent des salaires de famine. Que fera-t-elle ?

Les œuvres qui viennent la prendre par la main, lui montrer la voie à suivre et lui en fournir les moyens, rendent un grand service social. Tel est le but de l'école Rachel, qui enseigne gratuitement des métiers dont le salaire est suffisant et le débouché assuré, aux veuves de la guerre qui n'avaient jusqu'à leur veuvage exercé aucun métier rémunéré.

Ce n'est pas là spécialement une œuvre de guerre : c'est une école permanente d'enseignement technique féminin. Dans l'esprit de son fondateur, M. Léonard Rosenthal, elle est destinée à compléter par une section féminine l'école d'apprentissage pour les mutilés qu'il a fondée rue de Bagneux.

Victimes directes et victimes indirectes de la guerre recevront là un enseignement gratuit, bien difficile à trouver ailleurs, et qui leur permettra à l'avenir de gagner honorablement leur vie.

Pour les femmes, la chose est possible, car non seulement la guerre a laissé de trop nombreuses places vides, parmi celles qui étaient occupées par de jeunes Français, mais le grand nombre de places abandonnées, à Paris notamment, par la main-d'œuvre allemande et austro-hongroise, ne saurait trouver assez de remplaçants masculins. Hâtons-nous, pour tous les métiers où la main d'œuvre féminine pourra être employée, de former de bonnes remplaçantes... sous peine de voir demain les places reprises par d'autres étrangers.

A ce point de vue, l'atelier de retouche photographique, qui est un des trois ateliers ouverts en ce moment par l'école Rachel, peut servir d'exemple.

La retouche, travail délicat et minutieux, féminin s'il en fût, était à Paris presque entièrement accaparée par les Austro-Hongrois. En ce moment où l'on fait beaucoup de photographie, on a peine à trouver assez de retoucheurs. Les salaires sont fort convenables, puisque la jeune fille qui professe au cours de l'école Rachel se faisait, chez elle, de 300 à 350 francs par mois. Il est vrai qu'un tel salaire ne peut être considéré comme une moyenne, et que, même, il est difficile d'établir une moyenne pour le salaire de la retoucheuse, la question d'habileté personnelle rendant infiniment variable, et la durée de l'apprentissage, et les résultats à obtenir. Ce métier, qui se rapproche des métiers d'art, ne doit être abordé que par des personnes ayant déjà des connaissances sérieuses en dessin et peinture. Ces personnes-là apprendront vite, et deviendront de bonnes retoucheuses. Après 2 à 3 mois de cours, elles sauront assez bien la retouche sur cliché pour trouver un peu de travail rémunéré à faire à domicile dans l'après-midi. Elles continueront à venir au cours, qui a lieu de 9 heures à midi tous les matins, et apprendront la retouche sur papier et l'agrandissement. Quand elles sauront ces trois parties du métier, dans un laps de temps qui ne peut excéder six mois, et qui pourrait être moins long, elles gagneront bien leur vie. L'atelier de retouche a actuellement 14 élèves. Les deux autres ateliers ouverts par l'école Rachel enseignent : le garnissage des des membres artificiels, et le petit bobinage électrique. Dans ces deux ateliers, les ouvrières doivent arriver à 8 h. 1/2 du matin, et sont libres à 6 h. 1/2 du soir. Elles ont une heure et demie pour déjeuner, et le déjeuner leur est donné, ainsi qu'un goûter à 4 heures. La blouse de travail et tous les instruments leur sont fournis. Le garnissage des instruments d'orthopédie (bras et jambes artificiels) est un travail de rembourrage, capitonnage, collage, piqûre sur peau de chamois et sur cuir, etc. C'est un ouvrage varié, demandant beaucoup de soin, d'attention, de netteté dans le travail. Les femmes ayant l'habitude des travaux de couture y réussissent mieux que les autres. Suivant les prévisions des gens du métier, l'apprentissage devait durer six mois. Cependant l'atelier est ouvert depuis le 1er février, et il y aura déjà à la fin du mois d'avril trois ouvrières (particulièrement adroites, il est vrai) qui pourront être placées à raison de 4 à 5 francs par jour, et qui gagneront en très peu de temps le salaire moyen de la garnisseuse : 6 francs par jour.

Or, la contre-maîtresse de l'atelier, femme très adroite, qui était entrée à 16 ans dans une grande maison d'orthopédie, sans apprentissage préalable, a été pendant une année non payée, a reçu pendant deux années un salaire insignifiant, a mis trois ou quatre ans à arriver aux salaires que nos apprenties de l'Ecole Rachel atteindront en quelques mois. Il est vrai qu'à l'atelier d'une grande maison on se préoccupe peu d'enseigner, tandis que, dans l'école, la contre-maîtresse n'est occupée que de la direction du travail de chaque élève.

L'école s'occupe du placement de ses ouvrières. En sortant, la garnisseuse devra aller passer un an au moins dans un atelier. D'abord pour se perfectionner en exécutant des travaux plus variés ; puis pour acquérir la confiance d'un patron. Car le patron ne donnera de l'ouvrage à domicile qu'à une ouvrière qui a déjà été un certain temps chez lui, qui a pris l'habitude de certains détails spéciaux de sa fabrication, et en qui il a confiance. Ce ne sont pas toutes les ouvrières qui obtiendront du travail à domicile, ce seront les meilleures. Mais les autres, pourvu qu'elles travaillent convenablement, seront sûres de se placer en atelier, sans chômage. Ce travail aura pendant de longues années un débouché, et après la guerre, quand les ateliers militaires cesseront de travailler, l'industrie privée sera si chargée que bien des garnisseurs pourront avoir du travail à domicile. L'atelier de garnissage de l'école Rachel a 17 élèves.

Le bobinage électrique ne demande aucune connaissance préalable : seulement une très bonne vue et de l'adresse des doigts. Il consiste à enrouler, au moyen d'un moteur électrique mis en mouvement par une pédale, un fil de métal très fin autour d'une bobine, pour les appareils téléphoniques ou télégraphiques. La prévision, en ce qui concerne la durée de l'apprentissage, est de trois mois; mais certaines deviendront en deux mois ou deux mois et demi des ouvrières suffisantes, pouvant gagner en atelier au moins quatre francs par jour. Quand par l'habitude elles auront acquis plus de rapidité, elles peuvent atteindre et peut-être dépasser un peu, la somme de cinq francs par jour.

Comme la garnisseuse, la bobineuse devra aller d'abord en atelier, et pendant la durée de la guerre elle ne trouverait pas de travail à domicile. Mais après la guerre les travaux de reconstruction de télégraphes et téléphones seront extrêmement considérables, et on nous affirme que les industriels devront à ce moment donner du travail au dehors. En ce cas, l'Ecole facilitera aux élèves qui le désireront l'acquisition du matériel nécessaire à l'installation du travail de bobinage à domicile.

L'atelier de bobinage de l'Ecole Rachel a 14 élèves. D'autres ateliers seront prochainement ouverts. Les personnes désireuses de visiter l'école pourront en faire la demande par lettre au secrétariat féminin, 55, avenue Saint-Jacques. Le fondateur souhaite vivement que son exemple soit suivi, convaincu que l'assistance par l'apprentissage est un des meilleurs remèdes à la misère.

Moralement, les veuves arrivées à l'Ecole déprimées, désemparées, reprennent par le travail, par la camaraderie, par le sentiment réconfortant de pouvoir bientôt se soutenir et soutenir leurs enfants, du calme et presque de la gaîté. Il est à souhaiter que d'autres écoles d'apprentissage se forment; mais on ne saurait trop recommander de faire précéder toute fondation de ce genre d'une enquête très sérieuse auprès des Chambres syndicales et des représentants importants des diverses industries, sur les conditions et les débouchés du travail. Il faudrait aussi s'entendre avec les œuvres similaires déjà formées ou en formation; car il serait désastreux de jeter sur le marché, dans telle ou telle branche, un si grand nombre d'ouvrières que les prix s'en trouvent avilis.

Mais, sous cette réserve expresse, il est désirable que des initiatives privées intelligentes s'attachent à la question si grave de l'apprentissage.

En ce qui concerne les femmes, il n'y en a jamais eu un aussi grand nombre ayant besoin de travailler.

Et il n'y a jamais eu plus de travail à exécuter. Préparons donc des ouvrières.

LOUISE CRUPPI

Les personnes désireuses de profiter des avantages de l'école Rachel, devront se présenter, avec deurs références, les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 5, au secrétariat féminin, 55, rue Saint-Jacques. Les ateliers sont complets en ce moment, mais il pourra se produire des vacances assez prochainement.

LES DISPARUES

GINA KROGH

Le féminisme norvégien vient d'éprouver une perte cruelle. Gina Krogh, l'âme même de tout le mouvement féministe et suffragiste en Norvège, vient de disparaître, quelques jours après la réalisation complète par le Storthing de son rêve d'égalité.

Tour à tour auteur, conférencière, rédactrice du journal de progrès féminin le « Nylaende », c'est Gina Krogh qui fonda la première association pour le suffrage des femmes et en fut la présidente. C'est encore elle qui créa la section norvégienne du Conseil International des Femmes.

Caractère éminemment droit et franc, d'un grand bon sens et d'une modération parfaite dans l'expression de ses théories au sujet desquelles elle ne consentit aucun compromis, elle avait su forcer l'admiration des hommes de son pays et les rallier à la cause « féministe ».

En 1884, lorsque, sur invitation de l'Association Générale des Etudiants de Christiania, elle avait osé prendre la parole dans une réunion publique — chose non encore arrivée à une femme — elle fut révoquée de son poste de professeur de Lycée de jeunes filles. Aujourd'hui, la Norvège reconnaissante lui a fait des funérailles nationales, le président du Conseil conduisant le deuil. C'est la première fois en Norvège que pareil honneur échoit à une femme, comme c'est probablement la première fois au monde qu'une nation honore une femme uniquement pour avoir été féministe, reconnaissant par là même l'importance nationale de l'émancipation politique et sociale de la femme.

S.-e G.-g.

Qu'il me soit permis d'ajouter à ces lignes d'une compatriote de Gina Krogh mon souvenir personnel pour la lutteuse disparue et pour ses amies qui m'ont fait accueil, lors de mon trop court passage à Christiania.

J. M.

Pour l'organisation des Vacances

Afin de faciliter à nos abonnés l'organisation de leurs vacances, nous publierons ici les communications qu'ils nous feront sur les sujets suivants :

1° Offres et demandes d'emplois pour le temps des vacances, au pair ou rétribuées ;

2° Offres et demandes de placements d'enfants en colonies et dans les familles, gratuits ou payants;

3° Offres de séjour en coopération;

4° Offres de villas ou d'appartements, soit gratuits, soit à des prix minimes, par les propriétaires que la guerre prive d'une location normale et qui voudraient rendre service à des familles distinguées et ne pouvant de leur côté faire face aux dépenses ordinaires de vacances.

(1) Dans un prochain article nous traiterons, avec quelques détails, de l'alimentation de la petite enfance (de 1 an à 6 ans).

Guerre à l'Alcool

Nos lecteurs ont suivi notre campagne pour la substitution dans les écoles maternelles d'une infusion servie par l'école aux boissons diverses et souvent nocives que les enfants apportent dans des bouteilles. Ainsi que nous l'avons dit, la Société l'Alarme a fait aboutir cette campagne à une intervention du Ministère de l'Instruction publique auprès des directrices d'écoles maternelles. Une circulaire sera incessamment adressée à tous les inspecteurs d'académie en vue de la réalisation de notre vœu. Une feuille d'indications préparée par Mme Moll-Weiss sur l'usage des tisanes et infusions sera jointe par M. Lapie, directeur de l'enseignement primaire, à sa circulaire. Mme Moll-Weiss a bien voulu de plus rédiger les mêmes instructions, en les développant à l'intention de nos lectrices.

L'article ci-dessous pourra rendre service non seulement à toutes les cantines scolaires ou philanthropiques, mais aux Foyers du Soldat *et aux familles.* L'Alarme *et la* Française *joignent leurs remerciements pour Mme Moll-Weiss, à ceux qu'elles doivent, à M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, à M. Lapie, aux médecins, aux inspectrices et aux directrices, qui les ont aidées dans cette tentative.*

A L'ÉCOLE MATERNELLE

I
Les Boissons

Toute initiative éducative satisfait, en général, en même temps qu'à l'objet principal qui l'a provoquée, à quelques considérations d'ordre général, parfois aussi importantes: ainsi en est-il du régime des boissons destinées à l'école maternelle.

Objet principal: soustraire les jeunes enfants à l'usage des boissons alcoolisées en leur offrant des boissons non alcoolisées, agréables au goût, c'est-à-dire sucrées, d'un prix de revient très modique. Ces boissons sont, presque toutes, des tisanes: tisanes de céréales, de racines, de fleurs, de fruits.

Conséquences secondaires : 1° L'enfant les boira avec d'autant plus de plaisir qu'il aura contribué, par son activité, à leur préparation. Il peut y contribuer, surtout à la campagne, en ramassant sous la direction de ses maîtresses, les fleurs, les baies, des feuilles, etc., qui en forment la base; il peut aussi aider au triage de ces matières, à leur pesée, à la pesée du sucre. C'est lui enfin qui distribuera les bols que la maîtresse viendra remplir et c'est lui qui, le goûter ou le repas terminé, les rassemblera et aidera à les laver et à les ranger. Tous ces petits travaux, qui l'amusent, peuvent étonnamment contribuer à son éducation familiale et par contre-coup à l'éducation de sa famille, si on veille à leur accomplissement rationnel et si, sans jamais transiger, on érige en dogme tout ce qui touche à l'ordre et à la propreté.

2° Il serait illusoire, dans les écoles maternelles qui ont une cantine, de se préoccuper du régime des boissons, en souscrivant au régime alimentaire tel qu'il est encore appliqué dans un trop grand nombre d'entre elles. La viande que je vois, dans certains menus qui me sont adressés récemment, occuper une place à chacun des repas de ces jeunes convives de moins de six ans est une des raisons qui provoquent l'alcoolisme — nous en reparlerons — seuls les laitages, les légumes, les compotes et les fruits doivent se trouver sur la table (1) de ce petit monde.

3° Les mères de familles accepteront d'autant plus facilement de préparer des tisanes pour leurs enfants que le prix de revient en sera moins élevé. Cette remarque est si juste que quelques-unes de nos plus remarquables éducatrices me demandaient de leur donner des formules de tisanes n'exigeant pas l'emploi du sucre.

Je ne pense pas qu'il faille pousser l'économie aussi loin; non seulement parce que les enfants aiment le goût sucré, mais parce que le sucre est un aliment de premier ordre et aussi parce qu'il est un véritable antidote de l'alcool: ceux qui mangent sucré, qui aiment le lait, les confitures et les pâtisseries ne sont pas amateurs d'alcool et réciproquement, ceux qui aiment l'alcool se passent volontiers de denrées sucrées. Pour répondre au désir d'économiser des mères de famille, désir qui est une nécessité, ce qu'on peut faire c'est d'abord de leur faire remarquer la différence de prix qui existe entre une tisane, même largement sucrée et la boisson alcoolique la moins chère, on peut ensuite leur procurer la joie d'économiser, même sur ces tisanes d'un prix si peu élevé, en leur apprenant à utiliser pour leur fabrication les déchets de fruits habituellement inemployés: peaux d'oranges, pelures, cloisons et pépins de pommes qui font des boissons exquises, dont nous donnons plus loin la formule. Ces indications ouvriront des horizons nouveaux aux ménagères et les amèneront doucement à la compréhension d'une grande vérité économique: C'est que presque rien n'est à jeter pour la femme qui sait, qui réfléchit et qui a compris qu'économiser n'est pas seulement pour elle un devoir familial, mais, à l'heure où nous sommes, un devoir civique.

⁂

En tête de toutes les tisanes, je placerai celle que les enfants aiment le moins — mais à laquelle ils s'habituent rapidement lorsqu'on la sucre:

La tisane de céréales. — D'une préparation facile, elle est riche en sels, surtout en phosphates qui s'y trouvent sous la forme de lécithines assimilables (Marcel Labbé) et conviennent admirablement aux organismes déminéralisés, aux prétuberculeux et en général à tous les débiles.

Formule. — Blé, Avoine, Orge, Maïs: de chacune de ces céréales, légèrement torréfiées au four et moulues au moulin à café, 10 grammes.

I. Jeter ce mélange dans deux litres d'eau, faire bouillir au moins deux heures de manière à faire réduire le liquide de moitié. Passer.

II. Conserver dans des flacons lavés à l'eau bouillante et bien bouchés, sucrer en servant. Refaire la préparation tous les jours.

Eau de riz. — De toutes les tisanes de céréales, la plus simple, celle qu'on s'est habitué à donner aux enfants atteints de diarrhée, c'est la décoction de riz.

Pour 1 litre d'eau, 2 cuillerées de riz bien lavé. Faire bouillir une heure, passer et sucrer.

Pour les bébés, cette tisane peut remplacer, momentanément, le lait s'il fait défaut ou si on n'est pas certain de sa qualité.

⁂

Diverses. — Voici maintenant la liste des principales tisanes de feuilles et de fleurs habituellement employées; les quantités sont indiquées pour 10 litres:

Au Printemps :

75 gr. chiendent, 10 gr. ortie blanche, 15 gr. violettes, 15 gr. bouillon blanc, 15 gr. coquelicots, 15 gr. chiendent, 15 gr. gomme arabique.

En Hiver:

25 gr. tilleul (calmant et sudorifique), 25 gr. menthe (tonique et stomachique), 10 gr. saponaires, 10 gr. feuilles d'oranger (diurétique et calmant), 125 gr. feuilles de cassis (tonique), 25 gr. géranium odorant ou citronnelle (stomachique), 125 gr. feuilles de ronces (en temps de maux de gorge). Faire bouillir l'eau, y jeter les fleurs ou les feuilles, leur laisser faire quelques bouillons, passer et sucrer de 250 gr. de sucre (1).

⁂

En été et en automne, ce sont surtout les tisanes à base de fruits ou de déchets, de fruits, qui seront utilisés, il en est d'ailleurs dont l'emploi convient aussi en hiver.

Tisane de pommes. 500 gr. de pommes coupées en fines lamelles, peau et pépins compris — 125 gr. baies d'églantiers — 250 gr. de sucre.

Mettre gonfler dans l'eau chaude, dès la veille, les baies d'églantier. Les faire cuire dans l'eau avec les lamelles de pommes demi-heure, filtrer, à travers une fine mousseline, additionner de 250 gr. de sucre.

On prépare de même des tisanes de poires 500 gr. (très tonique), tisane de raisins frais écrasés (500 gr.), de dattes écrasés (150 gr.), (pectorale), de caroubes trempées de la veille (150 gr.) (pectorale et un peu laxative), de figues écrasés additionnées d'un citron coupé en tranches ; de raisins secs (150 gr.).

L'épine-vinette, les myrtilles rouges et bleues, les mures, les prunelles, les merises font aussi d'excellentes boissons, à condition de les additionner d'une quantité suffisante de sucre.

Tisane de bourre de cacao. — En Angleterre, cette tisane est très honneur, particulièrement en automne.

25 à 35 fr. de bourre de cacao (enveloppe des cosses et des noix), 5 gr. de maté. On pendant environ 25 minutes, on ajoute le maté auquel on fait donner quelques bouillons et on sucre avec au moins 250 gr. de sucre.

Tisanes de déchets. — Ces tisanes peu connues encore, sont exquises et ne coûtent que la peine de mettre les débris de côté : 150 gr. de coquilles d'amandes ou 150 gr. de peaux d'oranges ou 150 gr. de pelures, pépins et cloisons de pommes, etc., faire bouillir une demi-heure, passer et sucrer.

Observations d'ordre général. — 1° La meilleure manière d'adoucir les tisanes consiste à les additionner de sucre, quelques-unes, celles de ronces, par exemple, seront additionnées de miel. Il était autrefois d'usage, dans les milieux hospitaliers, d'adoucir les tisanes au moyens de bois de réglisse ; cette pratique peut offrir de graves inconvénients pour de jeunes enfants, en tous cas, il ne faudra jamais employer que du réglisse décortiqué.

2° La formule habituelle des tisanes de feuilles et de fleurs prescrit simplement de verser d'eau bouillante sur ces feuilles et sur ces fleurs: c'est bien ainsi que se préparait autrefois les infusions. Nous avons trouvé, à l'usage, qu'il était préférable de jeter les feuilles et les fleurs dans l'eau bouillante, de leur faire faire quelques bouillons à vase clos. On peut ainsi réduire la quantité de feuilles ou de fleurs employées de 50 % (2 gr. 5 par litre au lieu de 5 gr.), on stérilise les feuilles que Rod emploie, la tisane se conserve mieux et l'arôme de la préparation est le même.

3° Malgré cette précaution, il ne faut jamais conserver les tisanes plus de 24 heures, dans un pot propre, ébouillanté et à l'abri de la poussière.

4° Enfin, si nous avons donné de nombreuses recettes, c'est qu'il est préférable de varier les tisanes. Les enfants sur lesquels nous avons expérimenté les données ci-dessus après avoir accepté la tisane de tilleul avec enthousiasme et la tisane de céréales par persuasion n'ont plus voulu en accepter d'autres, ces habitudes prises. Observation d'une grande valeur, surtout dans la cause pour laquelle nous combattons ; l'homme étant le prisonnier de ses habitudes, lui en donner de bien définies dès son jeune âge, c'est si elles sont bonnes, le soustraire à celles qui seraient néfastes ; et c'est ainsi que les tisanes bien préparées et bues avec plaisir par l'enfant à « la maternelle » pourraient bien, dans une large mesure, contribuer à écarter d'homme de « l'assommoir ».

Augusta MOLL-WEISS.
Fondatrice de l'Ecole des Mères et de « l'Aide Morale ».

(1) Je dois certaines de ces formules à Mme Gévin Cassal, inspectrice générale de l'Assistance publique, et lui adresse ici tous mes sincères remerciements. —

UNE AFFICHE DE L'« ALARME »

Voici le texte de l'affiche illustré par Abel Faivre, dont nous avons parlé :

AUX FRANÇAISES
ET AUX JEUNES FRANÇAIS

L'Alcool est votre ennemi aussi redoutable que l'Allemagne...

Il a coûté à la France depuis 70, en hommes et en argent, bien plus que la guerre actuelle.

L'Alcool flatte le palais; mais, véritable poison, il détruit l'organisme.

Les buveurs vieillissent vite. Ils perdent la moitié de leur vie normale et sont la proie facile d'infirmités et de maladies multiples.

Les « petits verres » des parents se transforment en « grandes tares » héréditaires chez les descendants. La France leur doit environ deux cent mille fous, le double de poitrinaires, sans compter des goîteux, des ramollis avant l'âge et la plupart des criminels.

L'alcoolisme diminue des deux tiers notre production nationale, augmente la cherté de la vie et la misère.

A l'instar du Kaiser criminel, l'alcoolisme décime et ruine la France, à la plus grande joie de l'Allemagne.

Mères, jeunes gens, jeunes filles, épouses, agissez contre l'alcoolisme en souvenir des blessés et des morts glorieux pour la Patrie.

Vous accomplirez ainsi une tâche grandiose, égalant celle de nos héroïques soldats.

L'« Alarme », siège social : Paris, 45, rue Jacob.

DEUX GRANDS MEETINGS

Les deux réunions que nous avions annoncé, ont eu lieu le 7 mai.

Celle tenue à la Sorbonne par la Ligue nationale contre l'alcoolisme, sous la présidence de M. Painlevé, a valu un nouveau succès à Mme Maria Vérone qui a dit quel grand rôle incomberait à la femme après la guerre. L'ordre du jour suivant a été voté.

« Les 3.000 citoyennes et citoyens réunis à la Sorbonne le dimanche 7 mai, sous la présidence de M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, prient le Parlement de voter les mesures législatives les plus énergiques pour réprimer l'alcoolisme, notamment la suppression du privilège des bouilleurs de cru, sans aucune allocation familiale, et l'interdiction de la fabrication et de la vente de tous les apéritifs à base d'alcool.

« L'usine servant à la fabrication des explosifs, ils s'engagent à n'en faire aucune consommation jusqu'à la victoire finale. »

Le second meeting avait lieu à Rouen et nos lecteurs n'ignorent point quelle part eminente prise à sa préparation les groupes locaux du Conseil national des Femmes et de l'Union Française pour le suffrage des Femmes. L'Alarme avait tenu à se joindre aux Sociétés Rouennaises en participant aux frais d'organisation et en se faisant représenter par un membre de son comité, M. Guilleut, qui représentait en même temps les Fédérations ouvrières anti-alcooliques. L'impression du meeting tenu au théâtre des Arts, a été considérable. Les journaux locaux en ont donné des comptes rendus de plusieurs colonnes. Voici l'ordre du jour voté en fin de séance.

Ordre du jour

L'assemblée réunie au Théâtre-des-Arts de Rouen, au nombre de 1.500 personnes le samedi 6 mai 1916 à l'occasion du meeting organisé par l'Intercommission rouennaise d'antialcoolisme, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire, président de la Ligue des Droits de l'Homme :

Après avoir applaudi successivement les orateurs au meeting : Mme Alphen-Salvador, présidente de la section d'hygiène du conseil national des Femmes françaises, sur l'Alcool dans la famille, et les « Foyers du Soldat » ; M. l'abbé Naudet, et M. le pasteur Soulier, de Paris, sur « le Problème moral soulevé par l'alcoolisme ; M. Guilleut, conseil judiciaire de l'Union des syndicats ouvriers de la Seine, sur « l'Alcoolisme local pendant la guerre ».

Persuadé que si la France aujourd'hui ne tue pas l'alcool, demain l'alcool va tuer la France.

« Déclare qu'on ne sera définitivement maître du mal que par l'interdiction absolue de la fabrication et de la vente des spiritueux destinés à la consommation.

« Mais, en attendant que cet idéal soit atteint, elle demande que les pouvoirs publics s'attachent, par tous les moyens dont ils disposent, à entraver l'abus de l'alcool et à protéger la production et la vente des boissons hygiéniques, vins, cidres et bières du pays de France.

« Et adjure le Parlement de commencer par mettre fin au privilège des bouilleurs de cru, qui a été condamné ici même par un vote unanime du conseil général de la Seine-Inférieure, et qui doit être considéré comme une calamité nationale.

« Et elle se sépare aux cris de : « Vive la France ! A bas l'alcool ! »

UNE ŒUVRE POUR FONDER DES FOYERS DU SOLDAT

Une nouvelle œuvre s'organise pour provoquer l'ouverture de Foyers du soldat dans les villes de l'arrière à l'intention surtout des jeunes classes qu'il faut empêcher de fréquenter les cabarets et autres mauvais lieux.

Prière aux lectrices de la Française et aux membres de l'U. F. S. F. d'indiquer aux directrices de l'Œuvre.

1° Les villes qui n'ont pas encore de foyers et où la nécessité s'en ferait sentir.

2° D'indiquer aussi les personnes qui pourraient s'en occuper ou à qui l'on pourrait s'adresser, bien spécifier si une personne déterminée accepterait de prendre la chose en main.

Ecrire à Mme Roy, 22, place Malesherbes ou à Mme Kreiss, 186, avenue Victor-Hugo à Paris.

Cette nouvelle œuvre est une filiale de l'Union des Françaises contre l'alcool : elle compte pouvoir aider à la fois matériellement et moralement les initiatives de nos amis, mais à son tour, elle demande d'être encouragée par la collaboration des féministes.

C.-L. Brunschvicg.

LES LIVRES

La diminution de la population adulte mâle en Europe. Notions de droit usuel, par Arthur Girault.

La diminution de la population adulte mâle aura pour conséquence, dans tous les pays belligérants, une situation anormale, du fait de l'inéquilibre en nombre et en âge entre les sexes. M. Girault essaie de prédire quelques-uns des phénomènes appelés à se produire: la baisse des loyers, la hausse des salaires par l'insuffisance de main-d'œuvre, et la diminution de valeur générale de la Société, parce que les classes les plus atteintes par la guerre sont les meilleures, l'une au point de vue intellectuel, l'autre au point de vue physique; les universitaires et les cultivateurs. Mais, d'autre part, les femmes ayant moins à espérer du mariage, prendront de plus en plus l'habitude de travailler. Beaucoup de métiers encore masculins seront exercés par des femmes, et ces laborieuses formeront une Société moins frivole que celle du passé.

Nous avons reçu du même auteur un petit manuel de droit usuel, très clair, très utile et très pratique, à l'usage des jeunes filles de 5e année secondaire; « aujourd'hui plus encore qu'autrefois, il importe de ne pas laisser la femme désarmée dans la vie et de l'empêcher d'être victime de son inexpérience des affaires ». L'auteur s'est surtout efforcé d'éviter l'obscurité et l'aridité, et y a parfaitement réussi.

♣

Le travail invincible, par Pierre Hamp.

L'amour du travail est resté vivace dans la France envahie et meurtrie. Même il a grandi, car ceux qui se battent ont la nostalgie de leur métier, et ceux et celles de l'arrière mettent à l'accomplir une ardeur décuplée par le patriotisme. M. Pierre Hamp montre les filatures et les moulins à l'œuvre sous les obus. « Aussi près de la bataille que la troupe le permet, et dans le champ de tir des canons allemands, le travail se maintient. Si l'ouvrière fuyait sous l'obus, il faudrait ajouter au pays dévasté par la guerre le pays dévasté par la peur, et, sous la plus grande portée des pièces allemande, 35 klm. de champs incultes et d'usines en chômage. Une immense augmentation de rufnes. L'ouvrière défend ici son usine comme le soldat sa tranchée. La France lui doit cette victoire, le maintien d'une partie de la fortune publique. L'ouvrière accomplit cette nécessité de salut national: garder les métiers en bon état et la race habile à ses métiers. La richesse de la France gagne par elle une immense bataille ».

Il y a pourtant des endroits où l'héroïsme ouvrier « qui mérite que devant lui la France s'incline comme devant l'héroïsme militaire » se traduit au contraire par la cessation du travail. « A Lille, les Allemands, démunis de toile, ont demandé aux ouvrières en lin et coton de filer, de tisser et de confectionner les sacs qui rendront inexpugnables aux Français la terre de France... des femmes de Lille ont refusé le travail ».

Et la nation en qui vivent de telles vertus ne peut mourir ni diminuer. « Une aussi solide résistence du travail contre la panique atteste la force de la race. C'est ici qu'on sent la France éternelle. »

ALICE BERTHET.

Bulletin des Sociétés Féministes

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Séance du Dimanche, 14 mai 1916

Sous la présidence de Mme Raspail, suppléant Mme Hammer, absente de Paris, l'U. F. F. a tenu dimanche sa réunion mensuelle qui fut l'une des plus intéressantes parmi tant d'intéressantes séances.

Après la lecture de la correspondance reçue, la présidente communiqua les nouvelles féministes mondiales, telles que l'adoption du suffrage féminin dans deux provinces du Canada : le Manitoba et l'Alberta, et la présentation par le parti socialiste danois de deux femmes comme candidates au Parlement. Le mouvement va jusqu'aux Indes où cinq cents femmes se sont réunies pour demander qu'une éducation semblable en tous points à celle des garçons soit donnée aux filles. Après avoir signalé des articles féministes de journaux anglais et allemands, la présidente donna la parole à Mme Chevalier Maresco qui passa en revue les travaux parlementaires du mois. Elle s'arrêta notamment sur l'introduction des femmes dans les tribunaux arbitraux qui auront à statuer sur la question des loyers, puis sur un projet de loi concernant la légitimation des enfants adultérins et un autre tendant à instituer des primes en faveur des mères et pères de famille, à la natalité et des impôts supplémentaires sur le revenu des individus de l'un et l'autre sexe, mariés ou non, n'ayant pas eu au moins deux enfants à élever.

Une ouvrière, Mme Machard, membre d'une Commission qui s'est créée récemment à cet effet, parla de l'établissement d'un minimum de salaire pour les ouvrières à domicile. Ce comité qui se compose de quatre membres patrons et de quatre membres ouvriers n'est pas d'accord sur la somme à fixer. Les membres patrons ne veulent donner que 0,30 centimes de l'heure aux ouvrières, alors que celles-ci réclament légitimement 50 c. Mme Machard ouvrière elle-même, demande l'aide des Groupes féministes pour aider à la réussite des revendications des ouvrières.

Mme Holbecque en venant expliquer ce qu'est une cité ne pense pas sortir du programme féministe, car la vie de la Cité comprend le travail de la femme en même temps que celui de l'homme. Dans les réformes amenées par la reconstruction des villes détruites, il sera question de la vie de l'homme, de la femme et de l'enfant. La femme doit s'intéresser à la Cité, car quoiqu'elle ne vote pas, elle est citoyenne. Elle engage donc les femmes à faire des études en vue d'aider à la reconstruction par leur entrée dans les commissions spécialisées à cet effet et elle leur donne pour commencer une excellente leçon de sociologie.

Puis, M. Robert Thomas, dans une étude de magistrale accompagnée de démonstrations sur plans et cartes, parla des villages de France, et des influences lointaines, conséquences de la composition du sol et de la position géographique. Sa conférence à la fois scientifique, historique et poétique obtint un succès mérité.

Des regrets ont été votés à Mme Hammer, présidente, pour son absence et des vœux pour sa santé. — P.

♣

SOCIETE NATIONALE DU FEMINISME FRANÇAIS

L'Assemblée générale de la Société Nationale du Féminisme Français eut lieu le 7 mai malgré de mauvais temps devant un nombreux auditoire, avec Conférence-Concert dans la Salle des Fêtes de la Mairie du IXe arrondissement, rue Drouot.

Une quête fut faite au profit de l'Ouvroir municipal de Boulogne, fondé par M. le Conseiller général, Paul Guibourg, et Mme Guibourg qui assistaient à la cérémonie. Mmes Boureau, Chemet, Faradèche, Le Cyre et Remember sont dames patronnesses de cette œuvre et la maison Harnichard y apporte son précieux concours.

La présidente parla sur le travail des femmes, les salaires de famine et la nécessité pour les ouvrières de se syndiquer.

Mme Remember signala à l'assemblée, « l'Œuvre pour la reconnaissance des tombes des militaires morts pour la Patrie. »

Les membres de la « Société », considérant la pétition adressée par Mme Remember à M. le Président de la Chambre, émettent le vœu que MM. les législateurs votent au plus vite la loi autorisant la femme française à garder sa nationalité malgré son mariage avec un étranger et que ses enfants soient français en quelque lieu qu'ils naissent hors de France.

Me Suzanne Grunberg, avocat à la Cour, dans son discours « Les femmes et la Guerre », fut très pathétique, et il nous est très doux de constater que Mme Grunberg est douée de tous les charmes de l'esprit, mais surtout d'un grand cœur.

Mme Brunschvicg plut beaucoup au public, par son plaidoyer chaleureux en faveur du travail des femmes. Ces dames remportèrent un légitime succès, ainsi que pour la partie artistique: Mmes Marguerite Vinci, de l'Opéra; Jeanne et Marcelle Devriès; Bouvard; Perrer; Berquin; Ducy; Olga Cotte; Mayer, et MM. Villain; Jacques Robert, de la Comédie-Française; Albert Laurent, compositeur belge; Prot; Courtal, etc., dont le talent répandit le plus grand charme sur toute la séance.

L'Activité Féminine en Portugal

Le journal portugais de propagande féministe « A. Semeadora » annonce dans son numéro du 15 avril la formation d'une « croisade » de femmes portugaises sur l'initiative de Mme Elzira Machado, femme du chef d'Etat. Elle fait appel aux femmes de tout rang pour montrer ce dont les femmes sont capables. La société est divisée en commissions qui s'occuperont de la propagation de l'organisation du travail féminin, de l'assistance aux femmes et mères de mobilisés, des services hospitaliers, des infirmières, de la formation de corps d'infirmières laïques professionnelles, de l'assistance aux soldats aux enfants.

La société a déjà reçu de nombreuses adhésions et offres de travail.

A. R.

Chronique des Œuvres et Institutions

CONGRES D'ENTENTE EDUCATIVE A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les personnes qui désireront assister à la séance du *samedi* 20 *mai*, et dans laquelle seront discutées les questions suivantes :

Œuvres de Guerre, Assistance et Bienfaisance scolaires. — Rapporteur : M. André, inspecteur primaire à Paris.

La Mutualité scolaire après la guerre. — Rapporteur : M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, président de l'Union Nationale des Mutualités scolaires.

Les Orphelins de la guerre. — Rapporteur : M. Vormser, membre du Comité du Cercle Parisien de la Ligue.

L'Education professionnelle après la Guerre. — Rapporteurs : M. Baudrillard, inspecteur primaire à Paris, et M. Rocheron, inspecteur du Travail Manuel à Paris.

La Préparation de la Femme à la vie économique après la guerre. — Rapporteur : Mme La Flize, professeur à l'Ecole Sophie-Germain.

L'Education de l'Adolescence après la guerre. — Le rôle des Sociétés d'instruction populaire. — Rapporteur : M. Dyard, directeur d'école à Paris.

En feront la demande au *Secrétariat de la Ligue Française de l'Enseignement*, 3, rue Récamier, et recevront une carte d'entrée.

♣

A L'INSTITUT RUDDY

53, rue d'Antin, 53 — Paris.

Le dimanche 21 mai, à 2 h. 1/2 : *Quinze années de propagande française en Algérie.* Œuvre de Mme la comtesse d'Attanoux ; conférence de Charles Fuster au profit des femmes de nos héroïques tirailleurs.

Concert avec un programme d'actualité patriotique, et audition théâtrale.

Pour les billets s'adresser : Mme Blanche Rey, 1, rue Abel (12e).

Prix unique : 2 francs.

♣

ASSOCIATION DE L'ORCHESTRE DE L'UNION DES FEMMES PROFESSEURS ET COMPOSITEURS DE MUSIQUE

Présidente d'honneur :

Mme Maurice Gallet

L'Association reprendra, comme l'an passé, ses Concerts en plein air à partir de dimanche prochain, 7 mai, tous les Jeudis et dimanches, à 3 heures, pelouse de la Muette, kiosque du Ranelagh, au profit des Œuvres de Guerre et de la Caisse de Secours de l'U. F. P. C. — Ces Concerts, qui seront dignes de ceux donnés cet hiver par l'Association, Salle de Photographie, auront lieu avec le Concours des principales Cantatrices, Artistes dramatiques et Virtuoses et de l'Orchestre féminin sous la direction de M. P. Meurice.

Prix des places : 0 fr. 75 et 0 fr. 40.

Pour tous renseignements concernant ces Concerts et pour les abonnements de saison, écrire à Mme Marguerite Hefti, secrétaire de l'Association, 32, boulevard de Strasbourg, Paris.

GAGNE-PAIN

Examens et Concours

Elève commis d'ordre aux chemins de fer de l'Etat. — Date probable : fin 1916. — Age minimum : 19 ans. — Traitement du début : 105 francs par mois. — Accès aux emplois supérieurs de 1.350 à 2.400 francs. — Aucun diplôme n'est exigé.

Surnuméraire cycliste aux chemins de fer de l'Etat. — Date probable fin 1916. — Age : 15 à 18 ans. — Traitement : 50 à 80 francs par mois. Accès aux emplois supérieurs. — Aucun diplôme n'est exigé.

Elève administrateur de l'inscription maritime. — Date officielle : dès la cessation des hostilités. — Age maximum : 25 ans. — Traitement : 1.800 à 11.000 francs. — Avantages divers. — Licence exigée.

La Presse et les Femmes

Paris-Midi (Mme Faure-Favier) :

Faites admettre aux femmes que la maternité ne « doit » pas être la déchéance d'un corps sain et vous les voyez déjà un peu plus prêtes à vous écouter. Assurez-les que la maternité est l'épanouissement de la beauté chez la femme robuste et que l'harmonie de son corps n'en est pas troublée et vous la voyez presque consentante. Après, les philosophes pourront parler et les poètes chanter.

Mais comment donner cette assurance aux femmes ? Il n'est qu'un moyen. En mettant la santé à la mode. Décrétons que, seules, les femmes bien portantes sont belles. Découvrons de la grâce aux corps solides et aux joues fraîches. Admirons qu'un sang vif coule dans des muscles fermes. Cessons de nous attendrir sur la mièvrerie des femmes dolentes. Abolissons le règne de la « petite femme enfant malade ». Il nous faut désormais de « belles femmes » pour renouveler la race et refaire une France forte.

♣

Le Droit du Peuple (Marcelle Capy) :

Les femmes travaillent parce que elles ont besoin de manger. Il en était ainsi bien avant la guerre, il en est ainsi pendant la guerre, il en sera ainsi après. La paix bienheureuse n'aura pas, hélas ! le privilège de nous libérer de la faim. Il nous faudra du pain, demain, comme aujourd'hui. Les veuves, les orphelines, les isolées, les épouses auxquelles on rendra des estropiés, des malades, devront bien se cramponner à leur besogne sous peine de famine. Les autres — les heureuses — qui retrouveront leurs maris tels qu'ils sont partis, pourquoi accepteraient-elles une existence médiocre alors que par leur travail elles peuvent mieux vivre ? Nous sommes adversaires de tout ce qui restreint la vie. Nous sommes adversaires de cette mentalité d'« entretenues », que la mauvaise organisation du mariage donnait à trop des nôtres. La guerre qui, par nécessité, a poussé vers le travail un nombre considérable de femmes, aura peut-être eu un bon résultat. Puisse-t-elle leur avoir fait comprendre qu'il est plus digne de vendre ses bras et son cerveau que de vendre — même avec la consécration du maire et du prêtre — sa jeunesse et sa liberté.

LA PROPAGANDE FRANÇAISE PAR LES FEMMES

Une Directrice de Journal à Saïgon

Mme Rose Quaintenne a fondé et dirige à Saïgon, un journal bi-hebdomadaire politique, commercial et littéraire intitulé le « Réveil Saïgonnais ». Chaque numéro contient une chronique sensée et confiante sur les événements de la guerre et ce journal sert d'organe aux œuvres d'assistance cochinchinoise.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

BAINS DE MER DE LA MEDITERRANEE

Billets aller et retour toutes classes à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M., du 15 mai au 1er octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu-sur-Mer, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Fréjus, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-sur-Mer-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

1° Billets d'aller et retour individuels : Prix : Les prix des billets est calculé d'après la distance totale aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° Billets d'aller et retour collectifs, délivrés aux familles d'au moins deux personnes :

Prix : La première personne paie le tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la troisième et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 %.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

L'Assemblée générale s'est tenue le 28 av... sous la présidence de M. Alexis Rostand.

Après avoir entendu les rapports du Co... seil de la Commission permanente de co... trôle et des Commissaires, l'Assemblée a ... prouvé à l'unanimité les comptes de l'ex... cice 1915 qui se soldent par un bénéfice ... 10.690.041 fr. 08, et a décidé la répartit... de 25 francs par action, représentant l'in... rêt statutaire de 5 0/0. Il ne sera procé... au paiement d'aucun coupon sur les parts ... fondateur.

Le rapport du Conseil d'Administra... montre que le Comptoir s'est efforcé de ré... dre au pays tous les services que permet... sa forte organisation, de continuer l'aide q... devait à sa clientèle et d'apurer encore ... engagements pour parer aux dangers du p... sent et préparer l'avenir.

Malgré le manque de personnel et les di... ficultés de l'exploitation, le Comptoir a p... assurer le fonctionnement de ses agences ... Paris, en Province, même dans les villes ... proximité du front, et à l'Etranger.

Il a prêté son concours le plus actif ... placement des Bons et Obligations de la D... fense Nationale ainsi qu'à la souscription ... la Rente 5 0/0 et aux opérations de cha... du Gouvernement français.

M. Emile Uhlmann a donné sa démiss... d'administrateur : le Conseil lui en a ex... festé ses regrets en rendant hommage à ... longs et distingués services.

MM. Charles Cambefort et Alex. Vachet, administrateurs sortants, ont été réélus.

EXPOSITIONS OUVERTES

Galerie Devambez, 43, boulevard M... lesherbes.

Œuvre de Villette.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze.

Exposition d'œuvres d'artistes Belges ... 8 mai au 24 juin.

Galerie Charles Brünner, 11, rue Roy...

Exposition de la Société de la miniatu... de l'aquarelle et des arts précieux à pa... tir du 12 mai.

Pavillon de Marsan (musée des Arts d... coratifs) exposition du Jouet.

Veuve de la guerre, demande trava... copies à la machine à faire chez elle. S'a... bureaux du journal.

Défauts de prononciation (zézaiem... etc.), rapidement corrigés par Mme Ge... profess. spécialiste, off. d'Acad. 28, r... Vauquelin. Prix réduit.

N° 1016.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION

pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Parisani**. — Fondée en 1... 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine

Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres

Riz, Semoules, Tapiocas, etc.

Conserves alimentaires

Colis militaires franco pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expé... tions en Province. — Envoi franco du c... talogue sur demande.

BIÈRES

BIERRE FANTA non alcoolisées

Bières Spéciale pour Nourrices

Bière de Table

Bière Fine pour Soirées

6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-...

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, r... des Mathurins (près la rue Tronchet), ... Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre

Café — Thé — Maté

Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris. — Expéditions en Province

La gérante : JANE MISME

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière.

Dixième année — N°

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6

ETRANGER . . . - 8

LE NUMÉRO :

FRANCE. . . . . 10 centim...

ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCES

aux Bureaux du Journal

Le Mari...

Le Secrétariat est ouvert les lu... ardi et vendredi de 3 à 5. La ... çoit le mercredi de 3 à 5.

CONTROVER...

SUR LE VOTE DES FEMM...

Il paraît — on nous le repr... certains côtés — que nous ... grandement coupables d'avoi... donné, depuis la guerre, la lutt... ginie. Notre devoir de féminis... dé, nous dit-on, d'exiger du g... ment, du Parlement que les dr... Iliques fussent sans retard ... aux femmes. Je ne vois guère ... cela aurait servi jusqu'ici, auc... te d'élections n'étant, hélas! ... pective. Les grandes associat... ministes persistent à croire qu'... au mieux à faire depuis deux ... de s'absorber dans une propag... rile.

Elles n'ont point, pour cela, ... penser à la question suffr... nous n'avons jamais manqué ... sion d'en parler ici. Récem... Maurice Barrès nous en offrait ...

A la réponse que nous y faisi... re éminent confrère, M. Julien ... lou, nous donnait, dans un jou... Genève, une réplique que nou... discutée; il nous a répondu ... même journal; nous avons repr... réponse presque sans comm... nous réservant d'y revenir.

Il joignait, en effet, aux quel... nes qu'il avait écrites dans la ... Mondiale et qu'il m'adressait ur... où il insistait sur sa conceptio... traditionnelle des rôles de l'ho... de la femme. La persistance ... conception dans un si intellige... noble esprit après la longue ex... de la guerre, dont on pouv... rs, croire qu'elle suffirait à ... es dernières oppositions à l'él... ment de l'action féminine, nou... ait trop qu'il nous faudrait, ... nt d'actes, beaucoup de pat... re pour rompre le sortilège se... l des croyances anciennes.

Pour ne pas laisser perdre le ... nt d douleurs, nous devo... aintenant sinon combattre ... ent paur l'idée suffragiste, du... tenir clairement présente de... ublic, continuer à dire et re... e nous avons déjà si souvent ... ce ne sera pas notre faute ... épondons toujours la même ... uisqu'on nous dit la même ch... urs. Ecoutons M. Julien de N...

« Je pense, dit-il, qu'il faut à la ... chef et que ce chef doit être ... is je ne crois pas du tout que la ... it naturellement inférieure à l'... « La mission naturelle de la fe... mes yeux plus importante que ... omme. Mais enfin elle est autre ... suis opposé au suffrage politi... mmes c'est que, selon moi, le d... ffrage ferait dévier leur activi... el bénéfice pour elles et au pr... la société, voire à leur propre ... se; car une femme qui fait de l... ue et surtout de la politique él... moins femme (sauf excep... mme un homme qui s'occupe à ... gnes féminines (mettons si vou... tricot) est moins homme. Je ... chacun fut à sa place. J'ajou... egant la femme impropre au ... ectoral, je lui fais honneur éta... es les conditions actuelles et pl... avouons-le, de ce travail Enfi... trompe, c'est pour avoir de la ... e idée trop haute. »

Hélas, voilà comme on peut ... core en France, après 120 ... édication féministes, presque ... trompue. Mais je n'admis pas u... nt qu'un homme d'aussi bonne ... pouvait demeurer à jamais da... reur. Je lui annonçais qu'il se ... it parce qu'il connaissait mal ... inisme, que nous allions le con... pour éviter tout malentendu d... ccusion, je le priai de préci... s'il entendait par « être plus ou ... mme ». Il voulut bien me ré...

Etre moins femme et c'est-à-dire ... nuer comme femme, c'est se déro... u que ce soit) aux devoirs qui dé... ur la femme de sa mission fami... giale, et c'est perdre quelque ch... alités distinctives de son sexe. O... te autant d'exceptions que vou... s, mais je crois qu'il y a incom... entre ces devoirs et ces ... part, et les occupations de l... d'autre part. Les devoirs d... it, ce dont premièrement les ... la femme envers son mari et ...

L'ORIGINE DE LA Subordination des Femmes

par JEAN FAIN

(SUITE)

Comme elles on les aurait enfermés dans des caves bien closes, à l'abri de tout regard et dans une profonde obscurité pour que les rayons du soleil ne viennent pas se souiller à leur contact; ils n'auraient pas dû se nourrir des mêmes aliments que leurs compagnons; il aurait été défendu de toucher à un objet leur appartenant et même de marcher sur la trace de leurs pas; enfin, ces mille pratiques que le droit primitif définit pour les femmes avec une précision si rigoureuse, nous n'en observons nulle part un commencement d'institution pour les hommes qui, dans ces temps barbares, étaient pourtant beaucoup plus destinés à perdre leur sang que leurs compagnes.

Il faudrait donc supposer que le primitif ait attribué au sang féminin en particulier un pouvoir propagateur infiniment plus considérable, et c'est ce que M. Durkheim est amené à conclure. Bien qu'on soit déjà en droit de lui reprocher le rôle exagéré qu'il fait jouer au sang en général.

« Dans les clans primitifs, dit-il (p. 53), la filiation était exclusivement utérine. Seul le totem de la mère que recevaient les enfants. C'est donc par les femmes et par elles seules que se propageait ce sang dont la communion faisait l'unité du groupe. A cet égard, la situation de l'homme était à peu près celle que le droit romain fit plus tard à la femme ; le clan dont il faisait partie s'arrêtait à lui ; il était « finis vitiorum familiæ suæ ». Donc, puisque le sang féminin servait seul à perpétuer le totem, le sang de la femme devait sembler plus étroitement en rapport avec la substance divine que celui de l'homme, par conséquent il est vraisemblable qu'il acquit aussi une valeur religieuse plus haute, qui se communiqua naturellement à la femme elle-même et la mit complètement à part. »

Il est vrai que cette vertu occulte attribuée à l'organisme féminin apparaît seulement à partir de la puberté. C'est ce qui a porté M. Durkheim à établir un rapport entre la conception qu'on se fait du sang féminin et la coutume de l'exogamie, mais il ne faut pas oublier que l'âge de la puberté coïncide également pour la femme chez les primitifs avec l'âge du mariage, de sorte que notre thèse n'a rien d'incompatible avec les pratiques qu'on a observées.

Ainsi, cette conception que le sang féminin aurait une vertu supérieure à celle du sang masculin n'est qu'une affaire d'appréciation particulière qui ne repose pas dans l'esprit du primitif sur une différenciation véritablement catégorique — telle qu'elle saute aux yeux — puisqu'après tout l'homme aussi est issu du totem. Il est vraisemblable que si certains clans étaient arrivés à une conception aussi formelle, le vague du substratum sur lequel elle repose fait qu'elle aurait échappé à beaucoup d'autres groupes.

En effet, toute croyance mythique, quelque fausse et bizarre qu'elle soit, n'est jamais une aberration pure et simple, comme le croyaient les philosophes du XVIIIe siècle, avant Montesquieu. Pour qu'elle ait pu durer, il faut qu'elle ait exprimé véritablement, quoique d'une façon symbolique, quelque chose du réel. Or, nous ne voyons nullement entre la conception qu'on a pu avoir du sang féminin et la pratique de l'exogamie avec toutes ses conséquences sur la subordination de la femme, un rapport fondé en quelque façon sur la nature des choses. Admettons que la fréquentation d'un homme du clan soit un peu moins dangereuse, à cause de la filiation utérine, que celle qu'on aurait eue avec une femme; il n'y a jamais là qu'une question de plus ou de moins : elle n'explique pas la séparation absolue des deux sexes, qui va jusqu'à ne plus oser se regarder, jusqu'à prendre une nourriture particulière dans des locaux réservés et même jusqu'à parler une langue entièrement spéciale. Si la distinction est aussi tranchée, alors que son fondement ne l'est pas autant, on peut supposer que l'origine de cette réserve des hommes à l'égard des filles repose sur une particularité plus profonde ; il faut donc qu'on ait vu dans le contact avec un homme et le contact avec une femme, plus que cette différence de degré, plus que la question de préciser lequel du sang masculin et féminin aura davantage d'influence : il faut que les deux contacts soient de nature entièrement antagonistes.

Ce ce caractère tout à fait unique que nous avons à définir. Nous trouverons l'origine des pratiques que nous recherchons non pas dans une conception qui ne repose sur rien de fondamental, mais dans la condition même de l'union.

« C'est ce caractère tout à fait unique que nous avons à définir. Nous trouverons l'origine des pratiques que nous recherchons non pas dans une conception qui ne repose sur rien de fondamental, mais dans la condition même de l'union.

Le caractère spécifique des rapports entre sexes, avons-nous dit, porte l'homme à faire de la femme un simple objet, mais cette expression ne fait pas ressortir suffisamment la différence qui existe entre les relations d'hommes à hommes et les relations sexuelles; car l'homme aussi peut être considéré comme un objet, lorsqu'il s'abandonne à sa passion et il arrive à la femme de rechercher la possession du mâle, puisqu'elle aspire à le voir à ses pieds. Pour bien préciser notre pensée, nous allons examiner différents exemples d'objets et nous rendre compte de celui qui est le plus directement comparable à l'idée que l'homme se fait de la femme dans l'amour. Il ne saurait d'abord la comparer à une chose lui appartenant, comme un objet appartient à son propriétaire, parce que dès que l'homme fut arrivé à la conception que sa compagne a une certaine valeur en elle-même, ce qui a eu lieu assez tôt, sa subordination aurait cessé d'elle-même. Elle ne saurait non plus, être objet dans le genre de l'esclave, parce qu'un grand nombre d'amants sont aussi esclaves de leurs maîtresses sans qu'ils soient subordonnés dans la société. La femme n'aurait pu être assujettie parce qu'elle est pour l'autre sexe un objet de jouissance, car notre capacité de joie n'est pas toute sexuelle: nous jouissons de l'affection de nos enfants sans que nous en fassions des objets, nous jouissons d'un beau discours sans qu'il nous vienne à l'esprit d'assujettir l'orateur. Pourquoi donc le plaisir de l'amour a-t-il eu pour conséquence cet esprit de jalousie et d'exclusion qui porte à faire une propriété personnelle de l'être cher? C'est que parmi tous les genres d'objet que nous venons d'énumérer, aucun ne nous attache à lui d'une façon absolue, tandis qu'il existe un objet qui, de par sa nature ne peut être que notre propriété exclusive et dont nous ne pouvons absolument pas nous passer; cet objet de première nécessité, la chose que tout être venant au monde recherche en premier lieu, c'est la nourriture.

La différence spécifique qui existe entre les relations ordinaires et les relations sexuelles et qui porte le primitif à prendre en horreur l'union avec un être descendu de la même divinité que lui, c'est que la femme dans l'amour lui paraît directement assimilable à un aliment. Il y a d'abord dans les phénomènes de nutrition et ceux de reproduction deux pratiques absolument semblables, trop semblables pour qu'il n'y ait pas entre elles un rapport véritable de dégustation d'une part et de l'autre le baiser, qui n'en est qu'une forme à peine atténuée.

L'auteur ici et à plusieurs reprises dans ce développement, croit devoir se censurer lui-même en omettant certains passages de sa thèse qui, dans un journal, pourraient sembler scabreux.

La société semble avoir pris nettement conscience de cette parenté incontestable, car le langage en a consacré les termes; on dit *dévorer* un plat et dévorer de caresses, *assouvir* sa faim et *assouvir* sa passion ; avoir *soif* d'amour on parle de l'*ivresse* des excès de table et de l'*ivresse* de la volupté; on dit d'une femme qu'elle est jolie à *croquer* ;... ; d'autre part des épithètes telles qu'*exquis, délicieux, savoureux, délectable*, s'appliquent aussi bien aux mets qu'à l'être cher ; et si par hasard quelques-uns des termes que nous venons de citer se trouvent employés également dans des relations qui n'ont rien de sexuelles, c'est simplement par l'effet d'une de ces extensions fréquentes du sens primitif. Les parents qui réprouvent les amourettes passagères de la jeunesse recommandent à leurs fils de ne pas *goûter* au fruit défendu. Rien n'a fait mieux ressortir également le rapport entre les relations sexuelles et l'assimilation d'une substance nutritive que lorsqu'on dit qu'on *se fait* qu'un avec la personne aimée..., qu'elle est un peu de soi...

Dans les orgies italiennes de la Renaissance, il arrivait qu'on servit à la fin du repas une courtisane sur un plat d'argent, comme on le ferait d'un met. Les cas pathologiques, sinistres et précieux pour la découverte des phénomènes normaux, nous montrent des névrosés qui mordent, d'autres qui étouffent leur victime comme le ferait un animal avant de la manger, même qui vont jusqu'à l'anthropophagie.

Enfin, la biologie nous enseigne ... l'acte de reproduction n'est qu'un cas p... ticulier de la grande fonction de nu... tion...

D'autre part, le lecteur connaît assez ... rôle que la théorie du métabolisme ... sexes fait jouer à la nutrition pour q... ne soit pas nécessaire de nous étendre ... ce point.

L'amour de l'homme pour la fem... n'est donc qu'une survivance symboli... de cet acte encore réel dans les pro... deurs de l'organisme, par lequel une ... lule se conjugue avec une autre pour ... assimiler la substance ; c'est pourquoi ... phénomènes de nutrition arrivant à ... même résultat qui est de produire ... puissance plus grande de travail ; en ef... l'animal par la nourriture devient ca... ble de développer une énergie considé... ble et par l'union cette énergie se mani... te par la création de la progéniture. D... mêmes sont rajeunis par la conjo... son, tout comme une cellule refait ... forces en absorbant une autre.

Ainsi, l'union de l'homme avec la fe... me est un dénouement adouci de la l... pour la vie ; désormais les sexes au l... de s'entre détruire se complètent l'un ... l'autre par un échange des substances ... cessaires au développement de la géné... tion. Au lieu de dépenser l'énergie ... produit la nutrition en développant ... propre organisme, ils développeront ... organismes nouveaux.

(L'auteur explique ici que la femme ... aussi peut établir la même assimilation ... l'égard de l'homme.)

L'union est donc une lutte pour la ... nutrition mutuelle ; mais seul l'homme ... organisé, comme nous l'avons vu, pour ... firmer son instinct de possession.

(A suivre.)